



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Garonne

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES
EST CONVOQUE EN SEANCE PUBLIQUE LE :

MARDI 3 DECEMBRE 2024 à 20H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE

Sainte-Foy-de-Peyrolières, le 27 novembre 2024
Le Maire, François VIVES



ORDRE DU JOUR :

FINANCES LOCALES

- Investissement avant le vote du budget 2025 ;
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « USSF Rugby » pour l'organisation du marché de Noël ;
- Délibération approuvant le maintien de la télétransmission des documents budgétaires du CCAS via l'application @ctes de la commune.

INTERCOMMUNALITE

- Régularisation des statuts de la Communauté de communes Cœur de Garonne - Extension des compétences.

DOMAINE ET PATRIMOINE

- Vente du terrain nu de l'ancien bâtiment du service technique : Délibération complémentaire fixant les modalités de mise en vente et la nature des projets immobiliers attendus.

URBANISME

- Signature d'une convention opérationnelle tripartite avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour l'acquisition et la réhabilitation de l'immeuble appartenant aux sœurs de Notre Dame de la Compassion.

VŒUX ET MOTIONS

- Demande d'un moratoire sur la trajectoire ZAN suite au constat établi par les communes de l'impossibilité de l'appliquer pour la période 2021-2031.